

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 septembre 2015

Le Conseil Municipal de la commune de Poizat (Isère), s'est réuni en séance publique le lundi 14 septembre 2015, à 20h, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Ludovic Bustos, Maire ; Mme Micheline Burgun, MM Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Mmes Marie Chaix, Isabelle Pigeon, Adjoints. M. Paul de Saintignon, Mmes Nelly Pugnale, Martine Donnet, M. Hervé Fanton, Mme Sylvie Ferrari, MM Eric Arnol, David Wager, Mme Sandrine Menduni, M. Grégory Gabrel, Mme Zohra Abdiche, M. Jean-Philippe Di Gennaro, Mme Nathalie Lombardo, Conseillers Municipaux.

Absente excusée : Mme Marylène Bove, Conseillère Municipale.

Pouvoir : Mme Bove pour M. Di Gennaro.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine Menduni.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 22 juin 2015 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec un pouvoir de Mme Bove, Conseillère Municipale.

METROPOLE

Présentée par M. David Wager, Conseiller Municipal Délégué,

- L'adhésion de principe au Plan Air Energie Climat pour la période 2015-2020 et l'engagement de la commune à répondre aux objectifs du plan par des actions concrètes visant à réduire de façon notable les consommations d'énergie et les polluants de l'air. La commune affirmera sa position par la signature d'une charte ;

Présentés par M. Paul de Saintignon, Conseiller Municipal Délégué,

- L'intégration des résultats de la clôture du budget Eau 2014 au Budget Primitif 2015 découlant du transfert de la compétence Eau à la Métropole ;
- Le transfert à la Métropole des résultats 2014 du budget Eau, soit un excédent de fonctionnement de 7 348,30 €.

LOGEMENTS

Présentée par Mme Marie Chaix, Adjointe Délégué,

- La signature d'une convention avec l'Etat fixant les conditions et les modalités de mise en œuvre du SNE, Système National d'Enregistrement des demandes de logement social. L'adhésion au SNE permettra à la commune d'avoir accès aux données nominatives et de continuer à enregistrer les demandes de logement social.

FINANCES

Présentée par M. Paul de Saintignon, Conseiller Municipal Délégué,

- La demande d'admission en non-valeur sur le budget principal de produits communaux irrécouvrables arrêtée à la somme de 644,99 €.

REGLEMENTATION

Présentée par M. Jean-Louis Minard, Adjoint Délégué,

- La demande de validation de "l'Agenda d'accessibilité programmée" des ERP, Etablissements Recevant du Public, pour se mettre en conformité avec la réglementation. L'Ad'ap correspond à un engagement de la commune à réaliser des travaux dans un délai déterminé et à les financer.

Le Maire,
Ludovic BUSTOS